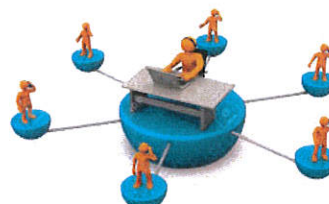


Dans le cadre des plans de secours à la population, la commune d'Etrembières s'est dotée du système TéléAlerte.

Qu'est-ce que c'est ?

La TéléAlerte est un système de diffusion de messages par téléphone, par sms et/ou par courriel (email).



A quoi ça sert ?

Cela permet à la mairie de fournir aux citoyens de la commune un service d'alerte immédiate en cas d'évènements potentiellement dangereux (inondations, évacuation du groupe scolaire, fuite de gaz....) et un système d'informations (absence de bus scolaire, coupure d'électricité ou d'eau, plan canicule, manifestations culturelles...).



Comment est-on alerté ?

Ces messages peuvent être diffusés 24h/24, 7j/7, par téléphone, par sms et/ou par courriel (email).

Qui est concerné ?

Tous les administrés de la commune d'Etrembières.

Comment s'inscrire pour être alerté ?

Deux choix s'offrent à vous :

- 1- Une inscription en ligne est mise à votre disposition à l'adresse suivante sur le site internet et le blog de la police municipale d'Etrembières:

<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=502>

Site internet : <http://www.etrembieres.fr/>

Blog : <http://mairie-etrembieres74.skyrock.com/>

- 2- Vous pouvez vous rendre au poste de police municipale ou en mairie afin de remplir un formulaire

Ces informations sont strictement confidentielles et vous pouvez les supprimer à tout moment.